Lundi 8 septembre 2014

<u>Attention</u> : un Accompagnement éducatif aura lieu certainement sur les sites de Bernay et Villeneuve à partir du mois d'octobre

Conditions de fonctionnement de l'Accompagnement Educatif au collège de Loulay 1er trimestre (du 22/09/2014 au 18/12/2014)

<u>DOCUMENT à retourner à la Vie Scolaire du Collège</u>
<u>au plus tard le mardi 16 septembre 2014. *Aucune inscription ne sera prise après cette date.*</u>

<u>L'accompagnement Éducatif est proposé aux élèves volontaires de 16h30 à 18h00.</u>
L'Aide aux Devoirs permettra d'apporter aux élèves, une aide aux leçons et devoirs. Ils seront pris en charge par les Assistants d'Education.
<u>La participation d'un élève à l'accompagnement éducatif, est subordonnée au respect des conditions suivantes :</u>
L'élève participera selon un choix défini à plusieurs soirées d'accompagnement éducatif et cela pour un trimestre.*
L'élève sera assidu, toute absence devra être justifiée, conformément au règlement intérieur de l'établissement.
L'élève aura un comportement exempt de tout reproche.

Durant l'Aide aux Devoirs, l'élève devra observer le silence, gérer l'avancement de ses devoirs et leçons, et s'investir dans ses tâches.
Le respect des conditions de travail des autres élèves, sera une règle essentielle.
Ce climat de convivialité permettra d'accorder aux élèves une aide individuelle de qualité et de mesurer la progression de chacun.
La famille s'engage à prendre en charge son enfant à 18h00.
Le Chef d'établissement sera dégagé de toute responsabilité après la sortie de l'élève à 18h00.

Le manquement à l'une de ces obligations pourra entrainer la radiation de l'élève.
La famille et l'élève acceptent pleinement et sans réserve les présentes conditions.

**En fonction du nombre d'inscrits, le nombre de séances pourra être limitée à 2 par semaine.*

Le Principal
Mr LE NAOUR

✂----------

<u>DOCUMENT à retourner à la Vie Scolaire du Collège</u>
<u>au plus tard le mardi 16 septembre 2014. *Aucune inscription ne sera prise après cette date.*</u>

<u>L'accompagnement éducatif du 1er trimestre débute dès le 22 septembre et prendra fin le 18 décembre 2014.</u>

Je soussigné, père ou mère-responsable de l'élève,
(Nom et prénom) ……..……classe : ……..
demande son inscription à l'Accompagnement Educatif au collège de Loulay selon les conditions indiquées ci-dessus, que j'accepte pleinement et sans réserve.

☐ Ne souhaite pas que mon enfant participe à l'accompagnement éducatif du 1er trimestre

☐ Souhaiterais inscrire mon enfant sur les sites de Bernay * ou Villeneuve la Comtesse *

* Entourer le site concerné (une inscription spécifique vous sera fournie si l'accompagnement éducatif a lieu)

BULLETIN D'INSCRIPTION, ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

	Lundi 16h30-18h00	**Mardi 16h30-18h00**	**Jeudi 16h30-18h00**
Aide aux devoirs au collège			

Date : **Signature :**